

# RETRAIT NON NEGOCIABLE DE LA RETRAITE PAR POINTS

**PUBLIC – PRIVE**

**MEME COMBAT !**



**Le cap des 50 jours de grèves depuis le 5 décembre est passé. La mobilisation continue pour exiger le retrait de la proposition de loi de retraite par point.**

Lundi 27 Janvier :  
Convaincre pour réussir à vaincre  
Distribution sur le Campus de  
Poitiers de 12h à 14h

Mardi 28 Janvier :  
Informar pour mobiliser  
Distribution Pointe à Miteau à Poitiers  
de 7h à 9h  
Puis déploiement dans les entreprises de la  
zone

## **MERCREDI 29 JANVIER : GREVE ET MANIFESTATION**

**Aller à la rencontre des travailleurs pour faire grossir les rangs de la manifestation**

**Distribution Rond-Point Chasseneuil  
de 7h à 9h**

**Puis déploiement dans les entreprises de la zone**

**MANIFESTATION à POITIERS // RDV 14H Porte de Paris**

**Conférence Gesticulée pour approfondir sa connaissance du système de retraite**

**17h30 Hôtel Fumé - Amphi Descartes à Poitiers**

MERCI DE TOUS VOS SOUTIENS

C'EST PAR LA MOBILISATION COLLECTIVE QU'ON GAGNERA  
SOYONS TOUS ACTEURS DE LA VICTOIRE

# Avec le système Macron, les salariés perdent jusqu'à 50 % de leurs pensions

» Ce n'est pas nous qui le disons !

« Les niveaux de pension projetés sont très bas (...). Au lieu de 70 % du dernier salaire, il faut envisager 50 %, à terme, si vous êtes né dans les années 1980. Avec un tel niveau, certains Compléterons par capitalisation, d'autres ne pourront pas et vont décrocher. »

Michaël Zemmour,  
Économiste  
Chercheur à Sciences po,  
cité par *Ouest France*  
27 décembre 2019



Philippe est un salarié de diverses entreprises de l'agro-alimentaire et des transports. Il a connu trois épisodes de chômage, ainsi qu'un accident du travail.

## SYSTÈME ACTUEL

Salaire mensuel moyen revalorisé sur les 25 meilleures années : 2 417,81 € (à titre indicatif)

↓  
**1 803,00 €**  
par mois

En partant à 64 ans  
**2 002,00 €**  
par mois

## SYSTÈME MACRON

Salaire mensuel moyen non revalorisé sur l'ensemble de la carrière : 1 777,83 € (à titre indicatif)

↓  
**939,88 €**  
par mois

En partant à 64 ans  
**1 113,66 €**  
par mois

À 62 ans comme à 64 ans, Philippe perd plus de 800 € par mois



Pauline est une salariée qui a connu de multiples employeurs. Elle a une carrière complète, malgré six courtes périodes de chômage. Elle a eu deux enfants sans conjoint.

## SYSTÈME ACTUEL

Salaire mensuel moyen revalorisé sur les 25 meilleures années : 1 756,30 € (à titre indicatif)

↓  
**1 227,00 €**  
par mois

En partant à 64 ans  
**1 250,56 €**  
nets\*

## SYSTÈME MACRON

Salaire mensuel moyen non revalorisé sur l'ensemble de la carrière : 1 299,55 € (à titre indicatif)

↓  
**752,72 €**  
par mois

En partant à 64 ans  
**1 000,00 €**  
nets\*

\* CSG = 6,60 % CRDS = 0,50 % CASA = 0,30 %

\* selon la promesse Macron

À 62 ans comme à 64 ans, Pauline perd dans tous les cas



Jacques était salarié comme technicien d'une importante entreprise de métallurgie. Parti récemment à la retraite à 62 ans, il n'a connu ni chômage, ni maladie.

## SYSTÈME ACTUEL

Salaire mensuel moyen revalorisé sur les 25 meilleures années : 2 988,88 € (à titre indicatif)

↓  
**2 461,48 €**  
par mois

## SYSTÈME MACRON

Salaire mensuel moyen non revalorisé sur l'ensemble de la carrière : 1 952,93 € (à titre indicatif)

↓  
**1 101,00 €**  
par mois

Jacques aurait perdu près de 56 % de sa pension